

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Mai 2018

93x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LE SOUVENIR FRANÇAIS »

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LE SOUVENIR FRANÇAIS : sis 35 avenue Victor Hugo
LES PENNES MIRABEAU
- Nom du président : Jean-Claude MARTIN
- Numéro SIRET : 775 676 182

dont l'objectif est la conservation de la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France et participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que les monuments aux morts a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Jeunesse, Citoyenneté, Handicap qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 800 €

VU l'avis favorable de la commission « Jeunesse, Citoyenneté, Handicap » du mardi 22 mai 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « SOUVENIR FRANÇAIS » d'un montant de 800 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Juin 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA